

ASSEMBLEE GENERALE AIMF TUNIS 2020



COMPTE RENDU DES ATELIERS DES 3 ET 4 DECEMBRE 2020



Atelier n°1

Le lien entre villes et start-ups : agir avec les innovateurs pour la transformation durable de la cité

Le 3 décembre de 10h à 12h (Heure de Tunis/Paris) par visioconférence

Contexte

La crise sanitaire a placé au premier plan les enjeux liés à l'essor du numérique. En effet, en devenant le moyen d'accès quasi-exclusif à de nombreuses activités du quotidien, la transition numérique s'est encore vue accélérée.

Les start-ups sont au cœur de l'innovation dans le domaine des technologies numériques. Partout, elles innovent en identifiant des besoins et en proposant des solutions numériques. Celles-ci ont trait à tous les domaines, l'agriculture, la santé, l'éducation, l'urbanisme...

Accompagner les start-ups permet ainsi le développement d'un écosystème qui mobilise le numérique au service des besoins des citoyens. De plus, un écosystème de start-up contribue au développement de l'économie et de l'emploi, là où il se trouve. De fait, les start-ups apportent beaucoup aux villes où elles se trouvent. Les villes ont donc intérêt à les aider à déployer leurs solutions.

Réciproquement, les start-ups du numérique bénéficient grandement d'un accompagnement par les villes. Elles ont besoin de soutien financier et matériel que les villes peuvent leur apporter en plus d'un écosystème favorable et d'une échelle sur laquelle se focaliser au commencement.

Dans ce contexte, les objectifs sont de

- 1. Valoriser la multitude de start-ups qui se créent. Montrer ce qu'elles apportent :
 - comme opportunités économiques (notamment en matière d'insertion professionnelle),
 - en matière d'innovation (pour améliorer les services de la mairie et en proposer de nouveaux)

Présenter des aspects sur lesquels les start-ups travaillent avec les villes et comment renforcer ces liens.

- 2. Montrer que les villes ont les moyens d'accompagner leurs start-ups ;
- 3. Plaider en faveur d'une ouverture du cadre légal pour donner aux villes qui ne l'ont pas les moyens légaux d'accompagner les start-ups ;

Intervenants

<u>Président</u>: M. Franckie TRICHET, Adjoint au Maire de Nantes en charge de l'innovation, du numérique et de la Francophonie (confirmé)

- 1. Les start-ups, un levier d'innovation pendant la crise du COVID-19 :
 - M. Philippe ARCHIAS, coordinateur scientifique du Groupe de plaidoyer de l'AIMF sur le numérique (confirmé)
 - MM. Willy Franck Sob et Thierry Njock, co-fondateurs de Save, start-up Camerounaise (Cameroun)
 - M. Quentin ADAM, « Clever cloud », Nantes (confirmé)
 - 2 Mise en place d'un cadre juridique favorable aux star-ups et l'articulation ville-Etat pour permettre aux villes d'accompagner leurs start-ups :
 - M. Wissem EL MEKKI, Directeur de l'économie numérique, Ministère des Technologies de la Communication (Tunisie) (confirmé)
- 3 Les tiers lieux, lieux d'innovation technologique et sociale
 - M. Jean Yango, Directeur général de la Société d'Etudes de Douala Mise en place d'un Fablab autour des enjeux urbains avec les universités locales (confirmé)
- 4 Les leviers d'accompagnement d'une ville pour soutenir son écosystème d'innovation numérique
 - M. Jean-Christophe Peterkenne, Directeur Stratégie et Développement, Ville de Liège (confirmé)

Compte rendu

Cet atelier s'est tenu par visio-conférence le 3 décembre de 10h à 12h15. Il a rassemblé 60 participants venant de 10 fuseaux horaires : Etats-Unis, Canada, Sénégal, Côte d'Ivoire, Maroc, Cameroun, Congo, Tunisie, France, Belgique, Maurice, Seychelles, Cambodge, Laos, Vietnam.

Il nous a tout d'abord montré comment des start-ups, en alliance avec des universitaires, des industriels et des collectivités pouvaient changer la donne, leur capacité d'innovation, à faire bouger les lignes et trouver des solutions là où on ne l'attendait pas.

L'exemple de Makair à Nantes. Au cours de la crise sanitaire, la mise en relation par la ville de Nantes de professionnels de la santé (universitaires) de start-ups (Clever Cloud notamment) et d'industriels (Seb) a permis, par le croisement d'expertise, de capacité d'innovation, et de capacité industrielle de créer un respirateur quatre fois moins cher que les respirateurs commercialisés actuellement, avec des capacités techniques améliorées. Aujourd'hui, ce respirateur est vendu en France, en Europe et au Congo. Cet exemple met en exergue une posture importante pour les collectivités, celle de créatrices de liens, et dans la durée d'écosystèmes ouverts.

Save au Cameroun. Deux entrepreneurs Camerounais ont mis en place un système basé sur Open Street Map, pour cartographier un territoire à partie des bases de données existantes et une contribution des acteurs du territoire. Elle permet de partager les données d'intérêt commun au niveau local. Des études de risques, notamment en matière d'inondations ont été réalisées et présentent des cartes, outils d'aide à la décision inexistants jusqu'alors, pour les autorités. Outre les services proposés, la démarche a permis d'accélérer la digitalisation de la collectivité par l'élaboration de bases de données numériques sur la population.

Ces témoignages révèlent des start-ups qui animent les transitions de demain : que leurs innovations s'appliquent aux champs de la e-démocratie, de la santé, de l'éducation, du développement durable, celles ci donnent des perspectives à notre jeunesse et contribuent fortement à la résilience sociale, environnementale et économique des territoires. La frugalité qui caractérise ces innovations atteste de leur transférabilité (niveau d'investissement restreints) et de l'intérêt qu'il y a à se pencher sur des modèles alternatifs de développement qui naissent à l'échelle locale.

Partant du constat selon lequel, l'innovation numérique et les communautés locales d'innovation constituaient des ressources pour la résilience territoriale, les travaux ont mis en évidence plusieurs leviers que les autorités locales peuvent utiliser pour les soutenir :

- Un engagement politique et la définition d'une stratégie à l'échelle du territoire, comme l'ont montré les exemples de Nantes et de Liège
- Dédier des infrastructures propres pour que les acteurs puissent se rencontrer, à l'image du Fablab de Douala mis en place avec la Mairie et l'AIMF, ou des tiers lieux de Liège
- Mettre en place des statuts spécifiques, à l'image du parcours « étudiant-entrepreneur » à Liège qui permet aux jeunes entrepreneurs de lancer leur projet tout en poursuivant leurs études
- Adapter la commande publique pour l'orienter et l'adapter en faveur d'une innovation ancrée localement.
- Faciliter les liens avec les grandes entreprises et investisseurs pour opérer les changements d'échelle d'innovations locales.
- Miser sur l'ouverture et la mise à disposition de données pour que les innovations d'intérêt général soient partagées entre communautés d'innovation, villes et pays.

L'intervention de M. Wissem El Mekki, Directeur de l'Economie numérique en Tunisie a montré l'importance de la mise en place de cadres juridiques nationaux favorisant le développement des start-ups et de l'articulation entre les politiques nationales et locales.

Les participants se sont engagés

- à renforcer leur coopération et leurs échanges pour soutenir les écosystèmes locaux d'innovation
- à créer des lieux de rencontres virtuels pour faciliter les échanges entre eux

Ils ont adopté les recommandations suivantes :

Recommandations

Nous demandons à l'AIMF d'accompagner les mairies dans la mise en place de programmes et de politiques locales visant à soutenir l'émergence et le développement d'écosystèmes locaux d'innovation associant villes, innovateurs.trices, centres universitaires et de recherche.

Ces programmes peuvent inclure des mesures portant que la commande publique, la mise en place de tiers lieux et locaux adaptés, les possibilités d'expérimentation in vivo dans la ville, l'organisation et le partage de données numériques, l'organisation d'événements, l'intermédiation avec les grandes entreprises et investisseurs

Nous demandons à l'AIMF de soutenir les liens entre les communautés locales d'innovation issues de ses villes membres afin de faciliter les échanges, l'identification de solutions innovantes en matière de transition écologique et numérique des villes, d'amélioration des services aux citoyens.

Nous demandons à l'AIMF, de faciliter les rencontres et la mise en réseau des jeunes entrepreneurs de nos villes en créant des lieux de rencontre pour animer ce village francophone.

Nous recommandons aux Etats et gouvernements de considérer la jeunesse soit comme un levier de développement et d'innovation. Nous recommandons que cela se traduise par des programmes spécifiques en lien avec les villes, dédiés à nos jeunesses et à leur capacité d'innovation.

Nous recommandons aux Etats et gouvernements la mise en place d'un environnement favorable incluant notamment des mesures juridiques, règlementaires et fiscales, adaptées au développement des communautés locales d'innovation ;